



La résolution d'un conflit

en matière de discrimination



Instruments prévus par la loi du loi du 28 novembre 2006

2 grandes voies possibles :

1. amiable (voies alternatives à la justice)

ou

2. justice



I. LA JUSTICE (1)

- 1. plainte pénale
- *1a. sans constitution de partie civile*
- *1.b avec constitution de partie civile*



LA JUSTICE (2)

2. Procédure civiles/administratives

- Protection contre les rétorsions: annuler actes contraires et notamment licenciement
- Annulation d'une clause dans:
 - *contrat*
 - *convention collective*
 - *règlement intérieur d'entreprise*
 - *statuts des associations à but lucratif ou non lucratif*
 - *statuts de professions indépendantes et organisations de travailleurs et d'employeurs*



LA JUSTICE (3)

- Demander sa réintégration suite à un licenciement
- Action en dommages et intérêts

- PRINCIPE COMMUN:

PARTAGE DE LA CHARGE DE LA PREUVE



II. VOIES ALTERNATIVES A LA JUSTICE

- Centre pour l'Egalité de traitement
- Médiateur (service public)
- Médiation (avocats)
- Avertir l'Inspection du Travail
- Actions positives

